

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOZÈRE

Lundi 25 janvier 2016
Maison de quartier Jacques Audiberti

Présents : M. ALBINHAC, Mme ANDERNACH, M. François BENDELL, Mme Nicole BENDELL, M. Frédéric BOUAZIZ, M. Guillaume BROSSOLET, M. Jacques CADELEC, Mme Colette CHERUBIN, M. Michel CHOCHON, M. Gérard CHOL, Madame COLAS, Mme Anne-Marie DESCHAMPS, M. Daniel DRONIOU, M. Alain DUBOIS-GUICHARD, M. René ENFER, M. Philippe GABILLOT, M. Marc GINGOLD, M. Jacques GARANDEL, M. Ernest JEDAL, Mme Marie-Noel LACOUR, M. LAPORTE, M. Guy LAURENT, Mme Henriette MARTIN, Mme Jacqueline MARTINEZ-DURAND, Mme Christine MAUPAS, Mme Anick MELLINA-GOTTARDO, Mme Marie-Claire MERY, M. Antoine RADOVCIC, Mme Charlotte RICHARD, Mme Nathalie SOHN-CARFANTAN, Mme Sandrine VETU, Mme Rosine WATTIER,

Excusés :

Elus :

- ✓ M. Guillaume CARISTAN, adjoint délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers, aux nouvelles technologies, aux fêtes et manifestations, et chargé du quartier Lozère.
- ✓ M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué au stationnement,
- ✓ M. Lionel TETU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté.

Services municipaux : M. Marc CARPENTIER et M. Sébastien MASSON : Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers

Président de séance : M. Guy LAURENT

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier LOZÈRE.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance
- Validation du compte rendu de la séance du lundi 30 septembre 2015
- Points spéciaux – Actualités
 - Point d'actualité sur les liaisons « Plateau-Vallée »
 - Circulation et stationnement
 - Le bureau de Poste de Lozère
 - Formation au logiciel Wordpress du 30 janvier 2016
- Travaux des commissions
 - Commission « Investissements »
- Questions diverses
- définition de l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (4 avril 2016, 20h00, maison de quartier Jacques Audiberti)

Compte-rendu validé par le Conseil de quartier

- **Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier Lozère**

M. CARISTAN introduit la réunion en évoquant le conseil de quartier du 2 décembre 2015 qui était consacré à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Un point sera fait sur ces rencontres spécifiques à l'occasion des conseils de quartier du mois d'avril.

A la demande de Mme RICHARD, un point sur la circulation et le stationnement dans le quartier est ajouté à l'ordre du jour.

- **Désignation / élection du (de la) président(e) de séance**

M. Guy LAURENT est le président de la séance.

- **Validation du compte rendu de la séance du jeudi 30 septembre 2015**

Le compte-rendu est adopté avec 2 corrections (page 3 : M. CHOCHON et non CHONCHON, page 5, §1 : Mme VETU regrette ... et non M. DRONIOU...).

- **Points spéciaux – Actualités**

- **Point d'actualité sur les liaisons « Plateau-Vallée »**

M. CARISTAN rappellent que l'EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay) et la CPS (Communauté Paris Saclay) travaillent ensemble. Le groupe travaille sur deux liaisons identifiées pour en améliorer les aménagements :

- La liaison de la gare de Lozère au Plateau,
- La liaison de la gare du Guichet à Polytechnique.

M. DRONIOU souligne que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite notamment, est assez discutable. M. CARISTAN précise que la municipalité n'a pas pris de position sur ces hypothèses. Toutefois un premier chiffrage est en cours pour la liaison au départ de la gare de Lozère pour que ce cheminement soit rénové. M. DRONIOU rappelle que le projet de la ZAC Polytechnique est à l'initiative de l'Etat et regrette que ce dernier se désengage du financement du cheminement.

M. CARISTAN annonce que plusieurs études sont en cours et à venir sur :

- ✓ Un téléphérique
- ✓ Une mise en sens unique descendant de la rue Charles Gounod dans sa portion haute qui permettrait d'améliorer les cheminements en circulation douce (en lien avec la Ville d'Orsay). Cette étude ne pourra commencer qu'à la fin des travaux sur les voies de la ZAC.

- **Circulation et stationnement**

Mme RICHARD signale que 5 cambriolages ont eu lieu ces derniers temps dans la rue Théodore de Banville, que la vitesse des camions et des bus est excessive, et propose que cette voie passe en zone 30 avec des coussins berlinois. Le stationnement est lui aussi problématique.

Mme RICHARD signale également un trou de voirie dans la rue Sully Prudhomme qui mérite une attention et conclut que la limitation à 30 km/h et le STOP dans la rue Alfred de Musset ne sont pas respectés.

M. CARISTAN réagit sur la question de la vitesse excessive : des mesures ont été prises pour faire respecter les limitations par la pose de coussins berlinois et de panneaux « stop ». Un travail avec la compagnie de transport a été entamé pour responsabiliser les chauffeurs.

Par ailleurs M. CARISTAN rappelle que les anomalies de conduite de certains chauffeurs peuvent être portées à la connaissance des élus de la Ville (en précisant le n° de la coque du bus, l'heure du passage, la direction, le lieu). La police municipale fait des contrôles de vitesse sur cet axe. Les élus s'accordent à être attentifs si l'on constate une dégradation de la situation.

Des participants estiment que, sur la rue Charles Péguy, un feu rouge, un STOP et un ralentisseur sur un si petit tronçon, font beaucoup. M. GARANDEL estime que le « stop » à l'intersection de la rue Charles Péguy et la rue de la Taupinière est injustifié et abusif, et génère de la pollution lors du redémarrage.

M. BOUAZIZ a transmis à M. le Maire et à Mme VITTECOQ, adjointe déléguée aux transports, une pétition signée par plus de 500 personnes sur la « dégradation des conditions de vie » et particulièrement au regard de la circulation ressentie trop dense dans le quartier Lozère. M. BOUAZIZ estime qu'une solution pourrait forcer les conducteurs à limiter leur vitesse grâce à la création de chicanes de places de stationnement dans des rues en sens unique.

M. CARISTAN répond que la mise en sens unique des rues est un travail complexe dans la mesure où les modifications des sens ont des répercussions sur la circulation globale du quartier. De plus les modifications de tracés des bus sont aussi lourdes à mettre en place. Ceci étant, avec la fusion des deux agglomérations, une étude sera réalisée pour éviter que plusieurs lignes n'empruntent les mêmes tracés.

Concernant les zones 30, M. CARISTAN prévient que ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

M. CORDIER rappelle qu'une journée « tranquillité-vitesse » a déjà eu lieu pour sensibiliser les conducteurs et confirme qu'une étude sur la structure complète du réseau de transports bus sera menée par la fusion des deux communautés de communes. M. CORDIER propose de présenter avec Mme VITTECOQ un comptage récent des véhicules.

M. CORDIER réfute la remarque d'un participant selon qui un important turn over des chauffeurs se fait au sein de la compagnie de transport.

M. CORDIER propose au conseil de quartier de réfléchir aux rues prioritaires sur lesquelles il souhaite voir les services techniques de la Ville se pencher sur la question du stationnement ; il ne sera pas possible de se pencher sur toutes en même temps.

Mme MÉRY demande que soit appliquée de la peinture jaune sur le bord des trottoirs aux angles des rues afin de rappeler l'interdiction du Code de la Route de stationner aux abords des carrefours, pour des raisons de visibilité.

M. LAURENT souhaite que les éléments révélés par les enregistrements faits par les radars pédagogiques puissent être portés à la connaissance des riverains. M. CARISTAN a pris note de cette proposition de communication à prévoir.

Le conseil de quartier valide la création d'une commission sur le stationnement et la circulation.

En font désormais partie :

- M. Guy LAURENT
- Mme Sandrine VETU
- Mme Christine MAUPAS
- M. Gérard CHOL
- M. LAPORTE
- M. Frédéric BOUAZIZ
- Mme Jacqueline MARTINEZ

o Le bureau de Poste de Lozère

M. CARISTAN évoque la rencontre de M. le Maire le 21 décembre dernier avec la Directrice régionale qui s'est engagée oralement, d'une part sur les horaires 2016 tels que depuis la réouverture le 4 janvier dernier (9h-12h du lundi au vendredi), d'autre part à faire cesser les fermetures sans préavis et, enfin a assuré que la fermeture du bureau de Lozère n'était « pas d'actualité ». Mais aucun engagement concernant la période estivale. M. le Maire rencontrera prochainement le nouveau Directeur de la Poste du centre ville pour maintenir le dialogue. La Poste principale fera l'objet d'importants travaux.

M. BOUAZIZ propose que les horaires de la Poste de Lozère soient indiqués sur le site de la ville de Palaiseau. M. CARISTAN répond que le site n'a pas vocation à présenter ces horaires, qui plus est si ces derniers sont susceptibles d'être erronés. Ces informations sont déjà disponibles sur le site www.laposte.fr.

M. JEDAR considère que les horaires d'ouverture de 9h à 12h sont complètement inadaptés aux personnes qui travaillent. M. JEDAR demande s'il est possible de revoir ces horaires, avec par exemple une ouverture qu'il juge plus pertinente de 15h à 18h, ou bien au minimum une ouverture le samedi matin. M. CARISTAN rappelle cette question a été soulevée à de nombreuses reprises et que compte

tenu de la faible amplitude horaire d'ouverture du bureau et de la diversité des habitudes et modes de vie des habitants du quartier, aucune solution ne pouvait être totalement satisfaisante.

M. BROSSOLETTE propose un simple rappel des horaires dans le Palaiseau Mag.

Concernant le commerçant qui a apparemment cessé son activité dans le quartier, la Ville cherche à le joindre afin de savoir s'il est prévu que cette activité redémarre.

- **Formation au logiciel Wordpress du 30 janvier 2016**

La formation est prévue le samedi 30 janvier 2016. Quatre personnes du conseil de quartier de Lozère y participeront. Les 5 conseils de quartier de Palaiseau présentent des participants à cette formation qui a pour objectif de faciliter la prise en main de manière autonome et indépendante des sites internet des conseils de quartier.

M. CARISTAN ajoute qu'une délibération du conseil municipal du 18 janvier a acté le remboursement des frais d'hébergement des sites internet via le budget de fonctionnement des conseils de quartier.

- **Travaux des commissions**

- **Commission « Investissements »**

M. CARISTAN annonce un nouvel engagement de 50 000€ dans les projets d'investissement pour l'année 2016. Sur la méthodologie, M. CARISTAN invite le conseil de quartier à profiter de toute l'année pour affiner les projets par l'intermédiaire d'une commission Investissements interne au conseil de quartier.

Les participants à cette commission sont :

- Daniel DRONIOU
- Anick MELLINA,
- Christine MAUPAS
- Nathalie SOHN-CARFANTAN
- François BENDELL

Les représentants à la commission INTER-QUARTIER INVESTISSEMENTS restent Mme MAUPAS et Mme MELLINA.

- **Questions diverses :**

- Mme MERY regrette la suppression des deux panneaux d'affichage à proximité de la gare de Lozère. Ceux ci sont importants pour l'information des habitants, pour les associations, pour les activités du quartier, pour les enquêtes publiques et les dates des conseils municipaux. M. CARISTAN annonce qu'un marché public de mobilier urbain devra être renouvelé durant le mandat, cette occasion sera plus propice à l'ouverture d'une réflexion sur le maillage des panneaux dans la ville.
- M. GARANDEL signale des espaces fleuris en mauvais état chemin du Bois Brûlé et boulevard de Palaiseau (tout en précisant que certains de ces espaces sont en très bon état). M. TETU se rendra sur place avec une équipe des espaces verts. Mme MAUPAS attire l'attention de M. TETU sur la hauteur de certains espaces plantés dans les angles des carrefours, qui gênent la visibilité des conducteurs.
- M. BOUAZIZ aimerait obtenir des informations sur le budget de la Ville. M. TETU et M. CARISTAN prévoient une présentation à l'occasion du vote du budget 2016.
- M. GABILLOT signale la présence d'un arbre qui pousse au milieu de la rivière dans un îlot de limon après le déversoir du lac de Lozère. Ces limons se déposent depuis plusieurs années et

réduisent la capacité d'évacuation des crues. L'entretien de l'Yvette est de la responsabilité du SIAHVY. D'autre part le pont rue de l'Yvette a été submergé (25 cm) lors de crues de 1978 et 1999 et a créé des inondations conséquentes autour de l'Yvette et jusqu'à la rue de la Source en amont. Ce pont possède un gabarit plus faible (L= 6 m, H = 1,45 m) que celui du pont en amont rue H. Poincaré (L = 6,5 m, H = 2 m) qui lui n'a pas été submergé. Un adhérent du GRAAL a réalisé une étude de faisabilité de surélévation du pont rue de l'Yvette en août 2001. M. CHOCHON confirme que cela fait plus de 10 ans que ce pont fait l'objet de demandes de surélévations. Mme MAUPAS annonce que le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) de l'Yvette, arrêté en 2006 par le préfet contre l'avis de 10 communes sur 11, fait l'objet d'une révision en 2016. Elle demande des informations ainsi que la participation des conseils de quartier et des Palaisiens à cette procédure (pas seulement des riverains), parallèlement à celle de la révision du Plan Local d'Urbanisme. M. CARISTAN propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

- Mme VETU signale que le stationnement sur les trottoirs de la rue du Moulin gêne les passages du Pédibus (et tout simplement piéton), obligeant ces derniers à emprunter la voie de circulation des véhicules. M. CORDIER rappelle qu'il ne faut pas hésiter à communiquer à la Police municipale de telles anomalies.
- Un participant souligne la nécessité de casser la vitesse en bas du boulevard Nicolas Samson pour faire respecter le STOP à l'intersection avec l'avenue du Général Leclerc.
- Mme MARTINEZ évoque le non fonctionnement du radar pédagogique au niveau du gymnase Jesse Owens. M. CORDIER répond que ce radar fonctionne selon deux modalités : une modalité pédagogique et dissuasive pendant laquelle la vitesse est indiquée, une modalité d'étude pendant laquelle la vitesse est enregistrée mais pas nécessairement indiquée.
- M. GARANDEL partage son avis sur le positionnement d'un radar pédagogique dans le chemin de l'Orme : il serait selon lui plus judicieux de le positionner dans la montée. Cette remarque sera transmise au service de la police municipale.
- Mme VETU signale que le grillage le long de l'école Jean Macé est souvent saccagé et mériterait d'être solidement remplacé plutôt que partiellement réparé.
- Mme MAUPAS souhaite que les conseils de quartier soient informés systématiquement des enquêtes publiques à venir.
- M. DRONIOU interroge les élus sur la gratuité de 30 minutes de stationnement à Palaiseau. M. CORDIER répond que des cartes offrant 30 minutes de stationnement sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie, et que le dispositif « PayByPhone » offre lui aussi 30 minutes de stationnement.
- **Points à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (4 avril 2016 20h00 salle Jacques Audiberti) :**
 - Point d'information sur les cambriolages à Palaiseau
 - Retour sur les réunions spécifiques des conseils de quartier sur la révision du Plan Local d'Urbanisme
 - Point sur la circulation et l'étendue des zones 30
 - Les piscines de Palaiseau